Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 10 mars 2016

1. Départ Mme MICHEL / arrivée de Mme ARIAS

Mme MICHEL (Sylvène) qui enseignait à mi-temps en CM1 a quitté la région (pour s'installer plus au sud) et donc l'école fin février. Elle est remplacée par Mme ARIAS (Hélène) les mêmes jours. Mme ARIAS connaît bien l'école et les enfants puisqu'elle a assuré un remplacement dans notre école de septembre à décembre dans une autre classe.

2. Fermeture de la 8ème classe

Cette fermeture est décidée par l'Inspection Académique au vu des prévisions faites en novembre, à savoir 51 en mater (dont 6 TPS et seuls 3 comptent) et 121 en élémentaire. Les prévisions actuelles sont du même ordre. Sur la base des effectifs prévisionnels connus aujourd'hui, la maternelle passerait à deux classes. L'une des trois Atsems partant en retraite à la fin de l'année, il n'y aura pas de modification pour les deux autres.
Lors des portes ouvertes organisées le 8 mars, 3 familles sont venues visiter l'école.

3. Projet d'école

Cette année scolaire, le prochain projet d'école est en préparation. Il s'agit de déterminer les besoins plus particuliers de notre école afin d'axer des réponses spécifiques à apporter. Après le bilan du précédent projet d'école, l'équipe enseignante construira celui de 2016-2020 en choisissant deux axes principaux. Par ailleurs, le projet d'école devra comporter notamment 3 volets : un Parcours artistique et culturel, un Parcours citoyen, un Volet numérique. Le projet d'école doit être en cohérence avec les 3 priorités académiques :
Priorité 1 : conduire le plus grand nombre de jeunes à aborder les années collèges avec succès. Ceci repose sur la maîtrise des apprentissages fondamentaux par le plus grand nombre.
Priorité 2 : améliorer la fluidité et la qualité des parcours pour amener le plus grand nombre de jeunes à disposer d'un capital de connaissances, de compétences et de culture qui leur permette de prendre une place active dans cette société, à la mesure de leur ambition.
Priorité 3 : renforcer l'ambition scolaire des jeunes de l'académie

4. Site Internet de l'école

En réponse notamment aux questions des parents lors du précédent conseil d'école, l'équipe enseignante a décidé de publier à nouveau des articles sur le site. Dans un objectif de communication vers les familles, des articles seront publiés sur la vie de l'école et des classes. Par contre, d'une manière générale, les visages des enfants, lorsqu'ils apparaîtront sur une photo, seront floutés. En effet, la gestion des autorisations parentales était impossible à tenir dans la durée et les autorisations n'étant valables que pour un an (c'est la loi) il fallait ôter les photos au bout d'un an. (Un enseignant pourra publier des photos non floutées à condition d'avoir obtenu l'autorisation parentale et de gérer lui-même la suppression des photos)
Tous les articles antérieurs à cette année scolaire ont donc été retirés.
Il est suggéré par un parent que l'Association des Parents d'Elèves puisse avoir une visibilité sur le site. Il est possible de créer une rubrique sur le site pour y faire figurer des informations pratiques concernant les actions de l'APE (date fête de l'école, …)

5. PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Il s'agit de prévoir en détail et d'expérimenter au moins une fois par an un exercice de confinement, pour répondre par exemple à un risque d'intoxication suite à la propagation d'un produit toxique. L'équipe enseignante a décidé de revoir le PPMS pour le prévoir sur les deux sites. Les élèves d'élémentaire se confinent dans les locaux du Centre de loisirs (la hauteur des salles permettant un calfeutrage plus accessible). Les élèves de maternelle se confinent dans un seul « bloc », celui des PS, afin de pouvoir fermer l'espace (avec des bâches, …).
Les écoles vont devoir également effectuer un exercice « attentats ». Il faudra adapter l'exercice à l'âge des élèves, l'objectif étant de les protéger sans les effrayer.

6. Travaux, entretien

La mise aux nouvelles normes d'accessibilité pour les handicapés va nécessiter de gros travaux en maternelle : les pentes qui étaient aux normes lors de la construction de l'école ne le sont plus aujourd'hui. L'accès extérieur va également être modifié pour permettre l'accès en fauteuil.
Pour l'élémentaire, l'idée d'un système de monte escalier, plate-forme ou ascenseur est abandonnée. Les équipements informatiques vont être repensés afin de remplacer l'actuelle salle informatique qui se trouve à l'étage. Mathieu LUCAS (EATICE) est venu faire le point sur l'existant. Il va revenir fin mars pour apporter son aide pour étudier les solutions possibles. Plusieurs solutions sont envisageables entre des postes dans les classes et/ou un/des chariots mobiles ou un mixte des deux, l'objectif étant de rendre l'outil informatique accessible à tous (rez-de-chaussée et étage) et à tout moment (ce qui n'est pas possible avec une salle informatique qu'il faut partager donc sur des créneaux préétablis). La question du financement est posée : certains aménagements peuvent peut-être rentrer dans les fonds prévus pour la mise aux normes d'accessibilité, la mairie va aussi voir ce qui peut relever d'une aide à l'équipement numérique de l'Education Nationale.

7. Projets et sorties

cinéma : toutes les classes de l'école ont participé au festival du cinéma de Saint-Georges-de-Reintembault. Les TPS-PS et MS ont vu « Loulou et autres loups » d'après l'album de Grégoire Solotareff. Les GS, CP, CE1 et CE2 ont vu « Mune, le Gardien de la Lune » et les CM1 et CM2, « Cino, l'enfant qui traversa la montagne ».
Projet environnement : pour cette année scolaire, tous les projets amorcés par Sylvain COTTO (intervenant de Melléco) sont maintenus suite à son départ, et financés pour cette année par la Communauté de Communes. Sylvain COTTO a été remplacé par Kim SORIN. Toutes les classes de la GS au CM2 sont concernées.
Danse au Centre Culturel Juliette Drouet : les classes de GS et CP se produiront dans une danse de création au Centre Culturel Juliette Drouet (à Fougères) le mardi 31 mai à 20h30.
Projet Balle au pied dans la continuité des séances avec Nicolas THALLINGER (éducateur sportif de la communauté de communes) : les classes de CE1-CE2, CM1 et CM2 ont pu se rendre au stade rennais assister à une rencontre Rennes-Ajaccio et se rendront au centre de formation de foot de Rennes.
Des sorties sont prévues en fin d'année par groupes de 2 classes.

Le Maire indique que dans le cadre du passage du Tour de France dans la commune, il est envisagé un pique-nique pour les deux écoles (encadrement pris en charge par la commune entre 11h30 et 13h30)

8. Questions diverses

- Quel est le temps consacré à l'Education Physique et Sportive ? En maternelle, 1/2h de motricité par jour. En élémentaire, 108h par an, soit 3h par semaine en moyenne. Il est expliqué que sur les temps officiels prévus dans les programmes, sont déduits (proportionnellement) les temps de récréation (2h/semaine), des temps consacrés à diverses activités qui concernent plusieurs disciplines (prendre note des leçons, régler des conflits entre élèves qui ont pu se produire notamment en récréation, lors de changements de classes, de passages aux toilettes,… de distribution de documents destinés aux familles, de collecte de réponses et/ou participation…). Par ailleurs certains temps de transport sont inclus dans l'activité sportive : car pour se rendre à la piscine, trajet pour aller à la salle de sport. Il peut arriver exceptionnellement qu'une séance soit supprimée pour permettre de terminer un travail ou parce que la classe n'est pas suffisamment sereine, sans que cela soit considéré comme une sanction (même si certains élèves ont pu le vivre ainsi)

- Comment fonctionne la cantine avec les nouveaux horaires de l'école ?
  Après plusieurs essais, il semble que la situation actuelle convienne. Si les effectifs sont stables il ne devrait pas y avoir de modification l'an prochain. Les horaires scolaires ne devraient plus changer non plus. Le règlement de la cantine devrait se faire par une facturation directe à la famille à la rentrée de septembre.

- Evolution des effectifs pour la fin d'année : cf point 2

- Spectacle des enfants de fin d'année : cela se passera dans le gymnase, le vendredi 3 juin, en soirée. (Chants / danses)

- Le nouveau parking de la salle de musculation servira-t-il à l'école ? oui, ce sera un parking public et donc accessible également aux usagers de la salle. Par ailleurs va être étudiée la possibilité d'aménager un arrêt « dépose » aux abords de l'école afin de fluidifier la circulation et sécuriser l'arrivée des élèves (risques liés aux marches arrière)

- Ou en est le dossier d'isolation de l'école ? Devis en cours

La présidente : Les secrétaires de séance :

Madame SIMONOT Mme ALNO Mme NORMAND Madame FRITEAU